

Madame Isabelle Lecours  
Assemblée nationale du Québec  
Parlement de Québec

Madame la députée,

À la suite de la conférence de presse du lundi 28 septembre où notre Premier ministre a prononcé pour une rare foi les mots « lieux de culte », nous avons été soulagés de constater qu'il y avait enfin une forme de reconnaissance de l'existence du fait religieux au Québec. C'est aussi avec satisfaction que nous avons entendu que le statut des lieux de cultes a été reconsidéré et qu'en zone rouge, ils pourront rester ouverts avec un minimum d'activités et qu'en zone jaune ainsi qu'orange, la possibilité de rassembler 250 personnes était rétablie.

Nous demeurons toutefois perplexes de permettre un maximum de 25 personnes dans de grands vaisseaux qui peuvent contenir dans certains cas plus de 1000 fidèles. Un pourcentage de la capacité normale du lieu serait beaucoup plus acceptable. Mais, nous reconnaissons le bout de chemin consenti et nous en sommes reconnaissants.

Vous vous souciez de la santé mentale et de l'équilibre psychologique des citoyens et cela est tout à votre honneur. Au risque de vous étonner, sachez que la religion et l'expression de la foi sont aussi des chemins ou des lieux sources pour permettre à des centaines de milliers de Québécois et Québécoise de garder leur équilibre psychologique et mental.

Par conséquent, nos rassemblements sont pour nous essentiels et d'un réel secours, car ils nous situent dans un geste de communion bienveillante les uns envers les autres qui brise l'isolement que la vie actuelle nous impose.

Nous ne sommes pas sans savoir que le Québec est la seule province canadienne dont le Gouvernement demeure silencieux devant les nombreuses tentatives de ses leaders religieux (toutes confessions confondues) d'établir une véritable communication avec lui. Nous déplorons ce fait inacceptable qui nous paraît être l'expression d'un véritable mépris à l'égard de l'ensemble des croyants qui sont aussi vos citoyens. Même la France, notre mère patrie, laïque et républicaine ne réserve pas un tel traitement aux leaders des grandes religions de son territoire.

En résumé, nous vous demandons deux choses :

**1) Permettent à de grandes églises ou autres lieux de culte, d'accueillir selon un pourcentage de leur capacité habituelle, afin de permettre à un plus grand nombre de fidèles de se rassembler tout en s'assurant de l'exécution des protocoles sanitaires nécessaires en ce temps de pandémie.**

**2) Établir les bases d'un véritable et durable dialogue avec les autorités des grands courants religieux chrétiens, juifs et musulmans qui se retrouvent au Québec. Nous voulons que vous sachiez que derrière les leaders religieux qui tentent depuis le début de son mandat d'être minimalement considérés par le Gouvernement formé par les députés de la Coalition Avenir Québec, il y a du vrai monde, des citoyens et citoyennes qui appartiennent à de grandes communautés de foi. À ce titre, nous nous attendons et nous exigeons qu'un changement d'attitude soit opéré.**

Par votre engagement politique à titre de député, votre voix est la nôtre. **Nous comptons donc sur vous afin que notre requête soit présentée à l'Assemblée nationale et que M. Legault soit informé sans tarder de nos attentes légitimes, et sommes toutes, peu élevées.**

Merci infiniment d'avoir choisi de vous faire la voix du peuple et ainsi, de soutenir notre demande.  
Cordialement,

\_\_\_\_\_  
Prénom et nom

\_\_\_\_\_  
Adresse

\_\_\_\_\_  
Téléphone

\_\_\_\_\_  
Signature

le \_\_\_\_\_

Membre de la Paroisse de Sainte-Élisabeth de Lotbinière  
Soutenu par son pasteur et son équipe pastorale  
Denis Lalancette, curé

*Avec tous les membres de l'équipe Sainte-Élisabeth de Lotbinière :*  
Bernard St-Hilaire, vicaire / Pierre Dufresne, ptre-collaborateur / Claude Mercier, diacre / Sylvie Bibeau, intervenante en pastorale / Christiane Guay, intervenante en pastorale.